

Image not found or type unknown



Solder une petite retraite d'artisan

Par **quedzal**, le **22/11/2009** à **08:26**

Bonjour,

voilà, je touche ma retraite de la SS plus une petite retraite d'artisan d'un montant de 12.5€ mensuel qui m'est réglée tout les 2 mois pour éviter les frais de gestion, serait il possible de solder ou d'anticiper le règlement total de cette retraite.

dans l'attente d'une réponse je vous souhaite une bonne journée.